Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

ÉPREUVE C3 : S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER À L'ORAL, À L'ÉCRIT, ET DANS AU MOINS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	3 (INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : UNIVERSITÉ DES RIVES, SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS, LYON

Cette épreuve évalue la compréhension de documents en anglais et la capacité à rédiger un message professionnel clair, structuré et adapté à son destinataire.

Le dossier comprend deux documents en anglais portant sur un projet universitaire d'accompagnement des étudiants. Lisez les documents avant de répondre. Les réponses aux questions de compréhension peuvent être rédigées en français ou en anglais, sauf indication contraire.

Pour chaque affirmation de la question 1.4, indiquez « Vrai » ou « Faux » et justifiez obligatoirement votre réponse par une citation exacte du dossier, placée entre guillemets. Une réponse sans citation exacte ne peut obtenir l'ensemble des points.

Pour la partie 2, rédigez en anglais un courriel de 150 à 250 mots. Indiquez le nombre de mots à la fin de votre production. Le barème total est de 20 points : compréhension de l'écrit, 10 points ; expression écrite, 10 points.

PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (10 points)

Repérage d'informations, compréhension globale et justification par citation

À partir des documents DT 1 et DT 2, répondez aux questions suivantes. Vous pouvez répondre en français ou en anglais. Pour la question 1.4, chaque réponse doit comporter une citation exacte entre guillemets.

1.1 (1,5 point) Selon le DT 1, dans quelle ville et à quelle date le projet pilote a-t-il commencé ? Indiquez également le nombre d'étudiants concernés lors de la première étape.

1.2 (1,5 point) Relevez deux moyens concrets mis en place par l'équipe du projet pour aider les étudiants à accéder aux ressources ou à les utiliser.

1.3 (2 points) En vous appuyant sur les deux documents, expliquez en quoi l'accompagnement humain complète les outils numériques dans le projet. Rédigez une réponse structurée de 40 à 60 mots.

1.4 (5 points) Pour chaque affirmation du tableau du DR 1, indiquez si elle est vraie ou fausse et justifiez votre choix par une citation textuelle exacte issue du DT 1 ou du DT 2. Chaque affirmation vaut 1 point : 0,25 point pour le choix Vrai/Faux et 0,75 point pour une citation pertinente et exacte.

PARTIE 2 : EXPRESSION ÉCRITE (10 points)

Rédaction d'un courriel professionnel en anglais

Vous êtes étudiant ou étudiante à l'Université des Rives et vous avez participé à un atelier du projet décrit dans le dossier. Vous écrivez à Morgan Lee, coordinator of the Student Learning Hub, afin de proposer une

amélioration du projet pour le prochain semestre.

Rédigez un courriel professionnel en anglais de 150 à 250 mots. Votre courriel doit comporter un objet, une formule d'appel et une formule de clôture. Présentez une difficulté rencontrée par les étudiants, proposez une mesure concrète et réalisable, puis expliquez comment l'équipe pourrait vérifier si cette mesure est utile. Vous pouvez vous appuyer sur les documents, mais ne les recopiez pas. Indiquez le nombre de mots à la fin.

2.1 (10 points) Rédigez le courriel demandé, en respectant le destinataire, l'objectif, le registre professionnel et la longueur de 150 à 250 mots.

Le barème prend en compte le respect de la consigne et du format (2 points), la pertinence et le développement de la proposition (3 points), l'organisation et la cohérence (2 points), ainsi que la correction et l'étendue du lexique et des structures grammaticales (3 points).

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : A CAMPUS PILOT PUTS STUDENT SUPPORT WITHIN REACH

In September 2025, Northbridge University launched a ten-week pilot to make academic support easier to find and use. The first stage involved 240 first-year students in Leeds. The university wanted to address a common problem: students often knew that support existed but were unsure where to go, whom to contact, or whether they were eligible.

The project combined a simple online directory with face-to-face help. The directory brought together information about writing workshops, study groups, counselling appointments and financial advice. Students could search by topic and see opening times, locations and contact details. A weekly drop-in desk was also set up in the main library. Staff at the desk helped students navigate the directory, book appointments and identify the right service for their needs.

Peer mentors played a central role. They gave short introductions during first-year seminars and shared practical tips about asking for help. The pilot team also offered two evening sessions for students who could not attend during the day. These sessions were held in a familiar campus space rather than in a formal office.

At the end of the pilot, 186 students completed a feedback survey. Most respondents said that the directory was easy to use, but several reported that they still preferred speaking to a person before choosing a service. The team therefore plans to keep the drop-in desk and review the directory's wording before expanding the project. The university has not yet established whether the pilot improved academic outcomes; it plans to compare participation and student feedback over a longer period.

DT 2 : DIGITAL ACCESS IS NOT THE SAME AS MEANINGFUL PARTICIPATION

Universities are increasingly using online platforms to connect students with learning resources. A well-designed platform can save time: information is available outside office hours, students can search at their own pace, and staff can update guidance without printing new leaflets. These benefits matter particularly to students who commute, work part-time or have caring responsibilities.

However, access to a platform does not guarantee that a student understands the information or feels confident acting on it. A long list of links may be technically available yet difficult to navigate. Students may also be uncertain about unfamiliar terms, eligibility rules or what will happen after they make contact. In such cases, a short conversation can help them decide on a next step.

Effective support therefore needs more than a digital tool. Universities should provide clear language, accessible formats and a visible route to human assistance. Staff and peer mentors can listen to questions that were not anticipated when the platform was designed. They can also help students distinguish between services and identify an appropriate contact. This should not mean that every student must attend an in-person meeting: telephone, email and online appointments can offer alternatives.

Evaluation should examine how students use a service, not only how many times a webpage is opened. Useful evidence may include feedback from different student groups, appointment completion rates and reports of barriers to access. Such information can help a university revise its guidance. It cannot, on its

own, prove that a particular support service caused an improvement in grades, so claims about academic impact should remain cautious.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Grille de compréhension écrite, question 1.4 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les deux dernières colonnes. Pour chaque affirmation, cochez ou indiquez « Vrai » ou « Faux », puis recopiez entre guillemets une citation exacte du DT 1 ou du DT 2 qui justifie votre réponse.

Tableau de justification des réponses

N°	Affirmation	Vrai ou Faux	Citation exacte du dossier
1	Le pilote décrit dans le DT 1 a commencé en septembre 2025.		
2	La première étape du projet a concerné 420 étudiants de première année.		
3	Dans le DT 1, le bureau d'accueil hebdomadaire aide les étudiants à utiliser le répertoire et à prendre des rendez-vous.		
4	Le DT 2 affirme que le nombre de consultations d'une page suffit à prouver qu'un service a amélioré les résultats universitaires.		
5	Le DT 2 indique que l'aide humaine doit nécessairement prendre la forme d'un rendez-vous en présentiel.		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.